

DISCOURS DE CLOTURE DE LA 4^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE DES GENS DU VOYAGE

**Par Isabelle MERAND,
Présidente du Comité de Pilotage du Réseau Gens du Voyage**

« Madame, Monsieur,

Ainsi s'achève cette 4^{ème} Journée Nationale des Gens du Voyage organisée par le Réseau Gens du Voyage et IDEAL Connaissances. Une journée riche d'enseignements, d'échanges et de réflexions.

Les gens du voyage représentent une population encore très méconnue. Or, la présence aujourd'hui de représentants de voyageurs, comme nous nous y étions engagés en 2008, nous a permis de comprendre leur façon de voir et de vivre le monde, nous, élus, chargés de mission et gestionnaires, qui sommes quotidiennement en contact avec eux.

Interface unique entre la population et les gens du voyage, l'élu est la véritable clé de voûte d'un accueil réussi des voyageurs, nous l'avons démontré aujourd'hui. Une volonté politique des élus est primordiale en collaboration avec l'Etat, les collectivités, les gestionnaires. Mais soyons lucides : seulement 20 000 emplacements ont été créés, alors que l'objectif initial était deux fois supérieur.

La création d'aires d'accueil doit se poursuivre. Etablir une équivalence entre les emplacements sur les aires d'accueil et les logements sociaux reconnus par la loi SRU du 13 décembre 2000 pourrait inciter à continuer la construction des différents sites. La question du soutien financier se pose également, après la fin des subventions accordées par l'Etat le 31 décembre 2008.

Gardons cependant à l'esprit que nous devons redonner leur mission de passage aux aires d'accueil, et proposer des solutions d'habitat adapté aux voyageurs qui souhaitent se sédentariser. Le Guide de l'Habitat Adapté présenté aujourd'hui par le Ministère du Logement deviendra sans nul doute l'outil indispensable des collectivités.

Quelles perspectives d'avenir pour les politiques d'accueil des gens du voyage ? Nous sommes actuellement dans la phase de révision des schémas départementaux. L'un des principaux défis futurs consistera à renforcer le droit commun et reconnaître la caravane comme logement à part entière.

N'oublions pas, enfin, les discriminations persistantes dont sont victimes les voyageurs et qui constituent un frein déterminant à l'amélioration effective de leurs conditions de vie. La HALDE a maintes fois dénoncé ces discriminations, que ce soit en raison de pratiques individuelles – le refus de scolarisation, le blocage des prêts financiers, l'hostilité des habitants – ou du fait de la réglementation spécifique dont ils font l'objet. Les recommandations de la Haute Autorité sont malheureusement restées lettre morte, d'où sa délibération parue au Journal Officiel samedi dernier.

Nous, acteurs de terrain, sommes en première ligne pour engager la déconstruction des préjugés et stéréotypes qui circulent depuis si longtemps sur la communauté des gens du voyage.

Je vous remercie. »